

**«Le Collectif des Socioprofessionnels» de Désirade, Terre de Bas, Terre de Haut
et Marie-Galante pour le développement et la survie des îles du Sud**

Sommaire

**Page 1, 2, 3, et 4 compte-rendu de la rencontre avec le président
du Conseil Général le 02 / 12 / 04**

**Page 5, compte-rendu de la rencontre avec le président du
Conseil Régional le 23 / 11 / 04**

**Page 6, Intervention du Sénateur et Maire Daniel Marcin le 08 /
12 / 04**

**Page 7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18, Soutiens des Députés
Louis Carabin, Joël Beaugendre Eric Jalton et de l'ancien
Sénateur Dominique Larifla avec compte-rendu de la rencontre
avec le Secrétaire Général des affaires économiques de la
Préfecture le 16 / 09 / 04**

**Page 19, lettre de desiderata de Madame Brigitte GIRARDIN
Ministre de l'Outre Mer**

**Page 21, Proposition de Madame Lucette Michaux-Chevry
Sénateur et ancienne Présidente du Conseil Régional de la
Guadeloupe.**

**Page 22, Réponse de la Présidence de la République du 23 / 01 /
2004**

**Page 24, Lettre du Collectif des îles du Sud à Jacques Chirac
Président de la République 29 / 12 / 03**

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GUADELOUPE
DIRECTION DU CABINET

ANTENNE DE POINTE-A-PITRE • MORNE MIQUEL • 97110 ABYMES
 ☎ 05 90 93 78 00 • N° TÉLÉCOPIE : 05 90 93 78 01 / 05 90 93-23-77

TÉLÉCOPIE

EXPÉDITEUR :

Mademoiselle Céline RADE
Collaboratrice de Cabinet

0590 93 78 01

DESTINATAIRE :

Monsieur Philippe BAVARDAY
Président
Collectif des Iles du Sud

0590 97 81 90

MESSAGE

17 DEC. 2004

NOMBRE DE PAGES : 4
 (y compris la page de garde)

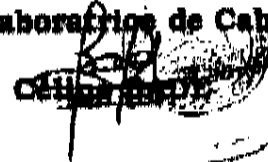
Monsieur le Président, Cher Philippe,

Je te prie de trouver ci-joint le compte-rendu de la rencontre du Collectif des Iles du Sud avec le Président du Conseil Général qui s'est déroulée le jeudi 2 décembre dernier.

Bonne réception

Cordialement

La Collaboratrice de Cabinet



Cette télécopie peut contenir des informations confidentielles exclusivement destinées à la personne indiquée ci-dessous. Si vous n'êtes pas le destinataire de la présente, nous vous remercions de ne pas en faire usage ni d'en divulguer le contenu. Si cette télécopie vous est parvenue par erreur, nous vous prions de nous informer immédiatement par télécopie. Avec nos remerciements.



**CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA GUADELOUPE**

**DIRECTION DU CABINET
ANTENNE DE POINTE-À-PITRE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pointe-à-Pitre, le **17 DEC. 2004**

Le développement des Iles du Sud : Propositions du Collectif des Iles du Sud

Compte Rendu de la Réunion du jeudi 2 décembre 2004

Etaient présents :

Pour le Conseil Général de la Guadeloupe :

- Jacques GILLOT, Président
- Marlène BOURGEOIS-MIRACULEUX, Vice-Président
- Jacques CORNANO, Conseiller Général
- René NOEL, Conseiller Général
- Prosper PETIT, Conseiller Général
- Daniel DUMIRIER, Directeur de Cabinet
- Pierre REINETTE, Directeur Général des Services
- Céline BADE, Collaboratrice de Cabinet

Pour le Collectif des Iles du Sud :

- Philippe BAVARDAY, Président
- Didier COFFE, représentant de l'Express des Iles
- Bruno MOISAN, représentant de l'Express des Iles
- Jeanny CARABOSSE
- Bernard LECLERC
- Cédric DULORME
- Agnès GOUFFRAN
- Georges DIVIAL

(2)

L'Exécutif Départemental Jacques GILLOT ouvre la séance à 18 heures en remerciant Philippe BAVARDAY, les autres membres du Collectif des Iles du Sud, ainsi que les élus concernés, d'avoir accepté l'invitation à cette réunion dont le but est, pour le Collectif, de présenter leurs propositions en faveur du développement des Iles du Sud.

Il propose ensuite à Philippe BAVARDAY de prendre la parole.

Ce dernier félicite tout d'abord l'Exécutif Départemental d'avoir pu réunir autant d'élus afin de parler des difficultés que rencontrent les Iles du Sud, et donne à cet événement une dimension historique.

Puis, il profite de l'occasion pour remercier toutes les personnalités qui ont accordé une attention particulière au dossier du Collectif : les parlementaires guadeloupéens, le Président du Conseil Régional, les maires et conseillers généraux de Grand-Bourg, de Saint-Louis, de Capsterre Marie-Galante, de Désirade, de Terre-de-Bas, et de Terre-de-Haut, le Ministre de l'Outre-Mer et le Préfet de Région.

Philippe BAVARDAY procède ensuite à la lecture de la « lettre ouverte au nom du collectif » et du préambule du dossier remis au Conseil Général intitulé « Le Développement des Iles du Sud : Nos propositions ».

Ensuite, il précise que le collectif a rencontré Brigitte GIRARDIN, Ministre de l'Outre-Mer, et fait une lecture rapide du contenu de la correspondance qui a suivi cette entrevue.

René NOEL prend ensuite la parole pour indiquer que la démarche du collectif n'est pas du tout politicienne. Selon lui, le retard accumulé en terme de continuité territoriale ne peut être comblé que s'il y a une volonté commune de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général.

Il fait également remarquer à quel point les problèmes que rencontrent les habitants des Iles du Sud sont différents de ceux des guadeloupéens du « Continent », en donnant l'exemple des élèves désiradiens qui sont obligés de poursuivre leur scolarité en Guadeloupe et de vivre loin de leurs parents.

Prosper PETIT, pour compléter les propos de l'intervenant précédent René NOEL, souligne que ces jeunes Iliens qui souhaitent continuer leurs études rencontrent souvent des difficultés dans leur recherche de logement.

Jacques CORNANO, quant à lui, parle de problèmes d'isolement, de difficultés dans les domaines du transport, de la pêche, de la canne et de l'agriculture en général.

Selon ses dires, la Communauté des Communes a déjà commencé le travail, mais il reste encore de nombreuses actions à mener pour aller plus loin.

Philippe BAVARDAY demande aux représentants de l'Express des Iles d'exposer les difficultés que rencontrent les armateurs.

Ainsi, Didier COFFE remercie le Président GILLOT pour le message qu'il a adressé aux armateurs sur les ondes. Il explique ensuite que les armateurs doivent pouvoir bénéficier d'ouvrages conséquents compte tenu du fait que leurs bateaux mesurent en moyenne 50 m. Selon lui, les infrastructures de Terre-de-Haut, nouvellement mises en place, correspondent tout à fait à ces besoins ; par contre, en ce qui concerne Terre-de-Bas, des efforts restent à faire. Pour finir, il se réjouit de savoir que la phase finale des travaux du port de Grand-Bourg va démarrer incessamment.



CONSEIL RÉGIONAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉGION GUADELOUPE

25 NOV. 2004

Basse-Terre, le

Le Président

Madame Brigitte GIRARDIN
Ministre de l'Outre-Mer
27, rue Oudinot
75358 Paris 07 SP

Réf. : PCR/VL/BG/PT 035078
N°Cabinet :

Madame la Ministre,

Le Collectif des Socioprofessionnels pour le développement et la survie des îles du Sud, en la personne de son président M. Philippe BAVARDAY, m'a fait tenir récemment le courrier que vous lui avez adressé suite à ses revendications relatives au développement économique des îles du Sud, daté du 24 août 2004.

Un passage concernant l'effort de solidarité de la Région Guadeloupe au profit de ces îles, n'a pas manqué de m'interpeller.

Vous semblez renvoyer aux collectivités Départementales et Régionales de Guadeloupe, le soin de financer et de soutenir les conditions de développement de ces îles.

S'il appert que la collectivité régionale doit jouer de tout son poids au profit de ces parties du territoire largement sinistrées, je vous rappelle cependant que les premières revendications du collectif résident dans la création d'une zone franche et dans l'édiction de mesures plus favorables, en faveur de l'emploi.

Il me semble que ces revendications entrent de plain pied dans le domaine de compétence de l'Etat.

Je déplore par conséquent, une nouvelle fois, une décentralisation des dépenses ainsi que les démonstrations permanentes du désengagement de l'Etat.

La Région Guadeloupe apportera sa juste participation au combat mené par le collectif et le fera d'autant mieux que l'Etat jouera pleinement son rôle.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Président du Conseil Régional

Victoria
Victoria

Conseil Régional

5

A son tour, Marlène BOURGEOIS-MIRACULEUX précise qu'elle est là à double titre : en tant qu'élue et en tant que professionnel exerçant à Marie-Galante.

Elle adhère totalement aux propositions du collectif. Elle lance à cet égard l'idée d'une réflexion sur la mise en œuvre d'une « carte jeune » qui permettrait aux étudiants qui connaissent de grandes difficultés financières de rentrer chez eux le week-end. De plus, cela pousse souvent leurs parents à déménager en Guadeloupe « continentale », ce qui fait baisser la démographie de ces îles.

Louis MOLINIE intervient ensuite pour dire au collectif qu'il n'est pas prêt à le suivre dans toutes ses actions, en particulier sur le plan financier.

Il précise que 30% du budget de Terre-de-Haut proviennent des impôts et que tant que cette source de fonds ne sera pas remplacée, il sera dans l'impossibilité de baisser les impôts des habitants de sa commune.

De plus, Brigitte GIRARDIN a fait miroiter aux communes des îles du Sud 10% du solde du produit de l'octroi de mer. Or, ce solde n'a pas de valeur définie et peut correspondre à une somme infime. Aussi, il semble opportun de plutôt mener une réflexion sur la DAOM qui lui paraîtrait beaucoup plus intéressante.

Après avoir écouté les avis des participants, le Président GILLOT indique qu'il n'est pas la question de parler de solidarité. Selon lui, il s'agit plutôt d'élaborer des stratégies de développement.

Désormais, compte tenu du fait que le dossier du collectif soit mûr, il faut définir une planification des actions. Et c'est uniquement sous cette condition qu'il est prêt à travailler de concert avec ce collectif.

Concernant les transports, il lui semble important que la Communauté des Communes de Marie-Galante prenne en main ce dossier.

Il pense également qu'il faut absolument initier en lien avec le Sénat des Etats Généraux du Développement des îles du Sud, projet dont il fera mention dans sa prochaine allocution au Sénat dans le cadre de l'examen du budget de l'Outre-Mer.

La dernière remarque de Louis MOLINIE met en exergue le fait qu'il n'y a pas de communication entre les îles, ce qui complique la mise en place de réunion de travail entre les représentants de celles-ci.

Pour conclure, Philippe BAVARDAY indique qu'il est totalement favorable aux propositions du Président GILLOT et indique qu'il transmettra un compte-rendu de cette réunion Brigitte GIRARDIN.

L'Exécutif Départemental Jacques GILLOT lève la séance à 19 heures 30.

Economie ———**Marsin critique le budget de l'Outre-mer**

Le budget pour l'Outre-mer était discuté hier au Sénat, après être passé devant l'Assemblée nationale le 10 novembre. Il s'élève à 1 milliard 71 millions d'euros. Brigitte Girardin a déclaré vouloir l'accentuer sur le logement et l'emploi. Pour le jeune sénateur maire Daniel Marsin, il est insuffisant. Il a interpellé la ministre pour lui faire part de ses réclamations pendant la séance, notamment en demandant à ce que l'Etat finance la reconstruction des bâtiments publics de Terre-de-Haut et Terre-de-Bas. (08/12/2004)

15/12/2004

(6)

(7)

PREFECTURE DE LA REGION GUADELOUPE
SECRETARIAT GENERAL AUX AFFAIRES REGIONALES

RELEVÉ DE DECISION DE LA REUNION
avec les représentants du
Collectif des socioprofessionnels des Iles du Sud
18 septembre 2004

PREAMBULE :

Il est rappelé le champ de compétence de chacun :

- la modification des dispositions législatives relève des institutions nationales,
- la coordination des actions de développement économique des collectivités territoriales et de leurs groupements relève du Conseil Régional,

Dans le cadre des compétences du Préfet, il est proposé la mise en œuvre des dispositions suivantes :

- Financement d'un audit sur la situation et les perspectives économiques des Iles du Sud

Le projet doit être porté par un ou plusieurs partenaires représentant les acteurs économiques et politiques des territoires concernés.

Le DOCUP est prêt à contribuer au financement de la réalisation de l'étude.

- Amélioration de la mobilisation des dispositifs


Une réunion aura lieu le 15 octobre à Marie Galante pour assurer l'information sur les dispositions du DOCUP, et de la LOPOM.

Le dispositif des VARE sera invité à apporter une attention particulière aux porteurs de projets des Iles du Sud

Les difficultés d'accès aux subventions en cas de moratoires pour les dettes sociales et fiscales pourront faire l'objet d'une saisie du SGAR.

Le Sous Préfet de Pointe à Pitre dans sa mission de coordination de la lutte contre l'exclusion est prêt à examiner la mise en place d'équipes de rue à Marie Galante.

Le Secrétaire Général
aux Affaires Régionales



Dominique LACROIX



PREFECTURE DE LA REGION GUADELOUPE
SECRETARIAT GENERAL AUX AFFAIRES REGIONALES
DIRECTION ADMINISTRATIVE
 Bureau de l'Action Économique de l'État

BASSE-TERRE, le 7 octobre, 2004

DOSSIER SUIVI PAR : Claude LEBLANC
 ☐ 0590.97.81.90
 FAX 0590.97.81.90

TELECOPIE

À

Monsieur le Président du collectif des îles du sud

Fax : 05.90.97.81.90

OBJET : relevé de décision de la réunion du 16 septembre

PJ: 1

Le chef de bureau

Claude LEBLANC



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Eric JALTON

Député de la Guadeloupe

Abymes le 17 Septembre 2004

Monsieur Paul GIROT DE LANGLADE
Préfet de la Région Guadeloupe
1 Rue Lardency
97100 Basse Terre

Monsieur le Préfet,

Vous avez reçu hier le collectif des îles du Sud malheureusement, je n'ai pu participer à cette réunion pris par d'autres obligations.

Faisant moi-même parti de ce collectif des îles du sud et Député de la circonscription comprenant Marie Galante, je vous demande d'accorder une attention particulière à ce dossier, et me tiens à votre disposition là dessus.

Veuillez agréer, Monsieur le préfet, mes salutations distinguées.

Cordialement

Eric JALTON

Député de la Guadeloupe

(9)



ASSEMBLÉE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Joël BEAUGENDRE
Député de la Guadeloupe
Maire de Capesterre Belle Eau

Capesterre Belle-Eau , le 22 septembre 2004

Monsieur Paul GIROT DE LANGLADE
Préfet de la Région de Guadeloupe
Préfecture
Rue Lardenoy
97100 Basse-Terre.

Réf. JB/PL 2004.214
Objet : Collectif des Iles du Sud.

Monsieur le Préfet,

Vous avez reçu le jeudi 16 Septembre 2004, le Collectif des Iles du Sud. Je n'ai pu participer à cette réunion, étant retenu par d'autres obligations.

Toutefois, étant au fait des réelles difficultés soulevées par ce collectif, je vous prie de bien vouloir accorder une attention particulière à ce dossier.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma demande, veuillez agréer, Monsieur le Préfet , l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Assemblée Nationale 126, rue de l'Université 75355 PARIS 8^e 07
Téléphone : 01 40 63 74 27 Télécopie : 01 40 63 78 93
Bureau de la Circonscription Hôtel de Ville 97130 Capesterre Belle Eau
Téléphone : 0590 86 29 04 Télécopie : 0590 86 99 21

